
**Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération
de la Ville de Montréal du 22 décembre 2022
9 h 30**

**Séance tenue le jeudi 22 décembre 2022
salle du conseil de l'hôtel de ville, édifice Lucien-Saulnier**

PRÉSENCES :

Mme Valérie Plante, M. Robert Beaudry, M. Dimitrios (Jim) Beis, Mme Nancy Blanchet, M. Alex Bottausci, M. Georges Bourelle, Mme Julie Brisebois, M. Benoit Dorais, M. Marc Doret, M. Sterling Downey, Mme Heidi Ektvedt, M. Steven Erdelyi, à titre de représentant de la Ville de Côte Saint-Luc, M. Michel Gibson, M. Errol Johnson, à titre de représentant de la Ville de Dollard-des-Ormeaux, M. Pierre Lessard-Blais, M. Beny Masella, Mme Sophie Mauzerolle, M. Alex Norris, Mme Dominique Ollivier, M. Jocelyn Pauzé, Mme Marie Plourde, Mme Magda Popeanu, Mme Christina M. Smith, Mme Anne St-Laurent, M. Tim Thomas, Mme Émilie Thuillier, M. Alain Vaillancourt et Mme Maja Vodanovic

**ABSENCE AVEC MOTIF AU SENS DU RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES MEMBRES DU
CONSEIL D'AGGLOMÉRATION ET DES MEMBRES DES COMMISSIONS DU CONSEIL
D'AGGLOMÉRATION :**

Mme Paola Hawa, M. Jeremy Levi et M. Peter Malouf

AUTRES PRÉSENCES :

M^e Emmanuel Tani-Moore, Greffier de la Ville
M. Michel Turcotte, Analyste-rédacteur

La présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, souhaite la bienvenue à toutes et tous. Elle invite les membres du conseil à se joindre à elle pour un moment de recueillement. Puis, elle déclare la séance ouverte.

1 - Période de questions du public

La présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, appelle le point « Période de questions du public » et invite les personnes du public présentes à poser leurs questions.

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Michel Rhéault	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Quand allez-vous arrêter de punir les citoyens des villes défusionnées en augmentant considérablement leurs comptes de taxes, et rétablir l'algorithme convenu en 2008 ? / Pourquoi les quotes-parts des villes défusionnées augmentent-elles de 8% alors que pour la Ville de Montréal cette augmentation n'est que de 2,7 %?

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Bruce Walker	Mme Maja Vodanovic	Est-ce que l'agglomération de Montréal a l'intention de faire une étude environnementale quand au projet de remplacement des quatre incinérateurs de boues à l'usine d'épuration des eaux usées, et de soumettre ce projet au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)? / Sera-t-il possible de soumettre ce dossier à l'Office de consultation publique de Montréal, advenant une trop grande rigidité du BAPE?

À 9 h 44, la présidente du conseil fait la lecture de quatre questions reçues via le formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal. Toutes les questions reçues par écrit par le public sont déposées aux Archives, avec la liste des documents déposés de ce conseil.

Prendre note que toutes les questions du public reproduites ci-dessous à partir du formulaire disponible sur le site Internet de la Ville de Montréal apparaissent comme elles ont été reçues, sans révision, ni modification

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Alexis Borges do Valle	Mme Sophie Mauzerolle	<p>La ville de Montréal a annoncé cet automne son plan vélo 2023 - 2027 incluant l'axe Côte - de - Liesse qui apparaît comme un segment orphelin, déconnecté du réseau cyclable. Le plan de développement cyclable (2019) de la ville de Montréal prévoit une piste cyclable sur la 46e avenue, là où est située la gare de Lachine. Pour le moment, cet endroit est une impasse bloquée du côté industriel par des clôtures bordant le territoire du CN et CP. Pour le moment, les cyclistes venant de Lachine doivent aller se mêler à la circulation lourde de la 55e avenue pour rejoindre l'axe Côte - de - Liesse. Devant ce genre de trajet, M/Mme tout le monde renonce. Pour préparer l'arrivée du REV sur Côte - de - Liesse d'ici 2027, la Ville de Montréal peut - elle s'engager dès 2023 à étudier l'implantation d'une piste cyclable permettant d'emprunter un passage dédié via la gare de Lachine (46e avenue)?</p> <p>Sous - question : Pouvez - vous offrir une solution temporaire sur la 55e avenue?</p>
Go Mayaud	Mme Sophie Mauzerolle	<p>Pour limiter les accidents sur les cyclistes au plus vite, permettre le développement des entreprises notamment de haute technologie dans le secteur de l'aéroport qui compte des milliers d'employés et préparer l'arrivée du REV sur Côte - de - Liesse d'ici 2027, la Ville de Montréal peut - elle s'engager dès 2023 à sécuriser les passages de l'A40 aux cyclistes sur les boulevards Côte - de - Liesse (passage sous l'A40), viaduc Cavendish et viaduc Côte - Vertu par l'installation de pistes cyclables et mettre en place des systèmes pour y baisser la vitesse limite à 40km/h dans cette zone (radar, limiteur de vitesse...)?</p>

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
Jean-Yves Bilodeau	Mme Marianne Giguère (Mme Maja Vodanovic)	Est - il possible de sécuriser l'accès au canal Lachine via les rues Irwin et St - Patrick? Il y a un pont qui traverse le canal lachine, mais une fois sur St - Patrick c'est dangereux de traverser. En sous question, est - il possible d'y installer des mesures d'apaisement comme un radar qui indique la vitesse et un feu à accès prioritaire pour piétons et cycliste en plus du marquage au sol et d'une affiche?
Jean-Michel Dion	Mme Sophie Mauzerolle	La voie de service de l'autoroute Côte - de - Liesse comporte depuis 2020 une voie réservée aux autobus/taxis/covoitureurs à l'heure de pointe (15h30 - 18h30). C'est un excellent progrès, mais il arrive régulièrement que la voie est encombrée à son extrémité Est par des tricheurs en autosolo. J'ai déjà communiqué avec l'arrondissement Saint - Laurent pour signaler le problème. Question : outre envoyer un courriel à l'arrondissement, existe - t - il un autre mécanisme pour communiquer une plainte à la ville pour avoir une intervention proportionnelle aux plaintes? Sous - question : un autre aspect est que la voie réservée est interdite aux cyclistes. Cependant, contrairement à d'autres endroit dans la ville : les alternatives (Cavendish, 55e avenue) rallonge le trajet des cyclistes de plusieurs km, à des endroits plus dangereux encore. Si des agents sont envoyés pour contrôler la voie réservée entre 15h30 et 18h30, les cyclistes présent recevront - ils une contravention?

N'ayant plus d'autres questions, la présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, déclare la période de questions du public close à 9 h 53. Elle remercie les personnes du public présentes qui ont soumis leurs questions en se déplaçant à l'hôtel de ville et les personnes qui ont soumis leurs questions par écrit à l'avance afin de faire état de leurs préoccupations aux membres du conseil d'agglomération.

2 - Période de questions des membres du conseil

La présidente d'assemblée appelle le point « Période de questions des membres du conseil ».

L'élu ci-dessous formule une question au membre du conseil indiqué en regard de son nom :

<u>Question de</u>	<u>À</u>	<u>Objet</u>
M. Michel Gibson	Mme Valérie Plante (Mme Dominique Ollivier)	Est-ce que la mairesse de Montréal, Mme Valérie Plante, est d'accord avec les propos tenus par Mme Dominique Ollivier au conseil d'agglomération du 24 novembre 2022 concernant une révision du calcul des quotes-parts ?

N'ayant plus d'autres questions de la part des membres du conseil d'agglomération, la présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, déclare la période de questions des membres du conseil d'agglomération close à 9 h 56.

La présidente du conseil cède la parole au porte-parole d'assemblée, M. Alex Norris, pour la suite de l'ordre du jour.

CG22 0728

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'adopter l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération du 22 décembre 2022, tel que livré aux membres du conseil, ainsi que l'avis de convocation de la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

03.01

CG22 0729

Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 29 novembre 2022

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 29 novembre 2022, conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes* et suivant le certificat du 7 décembre 2022 émis par le greffier.

Adopté à l'unanimité.

03.02

CG22 0730

Dépôt du rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet agglomération) et du Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes

Le porte-parole d'assemblée, M. Alex Norris, dépose le rapport de la Commission sur les finances et l'administration sur l'étude du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet agglomération) et du Programme décennal d'immobilisation 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet agglomération) ainsi que les budgets de certaines sociétés paramunicipales et autres organismes, comprenant les rapports minoritaires de l'opposition officielle et de l'Association des municipalités de banlieue, et le conseil en prend acte.

06.01

À 9 h 57,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.01 à 30.05 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG22 0731

Adoption du budget 2023 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 décembre 2022 par sa résolution CE22 1909;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'adopter le budget 2023 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Julie Brisebois
M. Marc Doret
M. Steven Erdelyi
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
M. Errol Johnson
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.01 1223843022

CG22 0732

Adoption du programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 décembre 2022 par sa résolution CE22 1911;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'adopter le Programme décennal d'immobilisations 2023-2032 de la Ville de Montréal (volet agglomération).

Un débat s'engage.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Julie Brisebois
M. Marc Doret
M. Steven Erdelyi
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
M. Errol Johnson
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.02 1225929002

CG22 0733

Approbation du budget 2023 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1912;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'adopter le budget 2023 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Julie Brisebois
M. Marc Doret
M. Steven Erdelyi
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
M. Errol Johnson
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.03 1223843020

CG22 0734

Approbation du programme d'immobilisations 2023-2032 de la Société de transport de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1913;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le programme d'immobilisations 2023-2032 de la Société de transport de Montréal.

Adopté à la majorité des voix.

Dissidences : M. Alex Bottausci
M. Georges Bourelle
Mme Julie Brisebois
M. Marc Doret
M. Steven Erdelyi
Mme Heidi Ektvedt
M. Michel Gibson
M. Errol Johnson
M. Beny Masella
Mme Christina M. Smith
Mme Anne St-Laurent
M. Tim Thomas

30.04 1223843019

CG22 0735

Approbation du budget 2023 du Bureau du taxi de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1923;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le budget 2023 du Bureau du taxi de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.05 1220310006

À 10 h 12,

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de réunir, pour fins d'étude, les points 30.06 à 30.10 de l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

CG22 0736

Approbation du budget 2023 du Conseil des arts de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1924;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le budget 2023 du Conseil des arts de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.06 1220310007

CG22 0737

Approbation du budget 2023 de l'Office municipal d'habitation de Montréal

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1925;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le budget 2023 de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Adopté à l'unanimité.

30.07 1220310008

CG22 0738

Approbation du budget 2023 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1926;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le budget 2023 de la Corporation d'habitation Jeanne-Mance.

Adopté à l'unanimité.

30.08 1220310009

CG22 0739**Approbation du budget 2023 de la Société du parc Jean-Drapeau**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1927;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver le budget 2023 de la Société du parc Jean-Drapeau.

Adopté à l'unanimité.

30.09 1220310010

CG22 0740**Approbation des contributions financières aux organismes exerçant des activités relevant du conseil d'agglomération et la quote-part 2023 à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM)**

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 29 novembre 2022 par sa résolution CE22 1920;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

d'approuver les contributions financières suivantes, tel qu'indiquées :

- 1- de verser selon les modalités usuelles les contributions financières et la quote-part prévues au budget 2023 de la Ville à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et aux organismes suivants :

Conseil des arts	21 506 600 \$
Société du parc Jean-Drapeau	16 372 600 \$
Office municipal d'habitation de Montréal	550 000 \$
Corporation d'habitation Jeanne-Mance	12 000 \$
Communauté métropolitaine de Montréal - Volet équipements scientifiques Montréal	12 430 400 \$

- 2- de verser une somme maximale de 667 258 700 \$ à l'Autorité régionale de transport métropolitain pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023 dans le cadre des ententes prévues en fonction de la facturation émise;

- 3- d'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adopté à l'unanimité.

30.10 1223843024

CG22 0741

Décréter la publication d'un document explicatif du budget 2023 et du PDI 2023-2032 pour l'exercice financier 2023 (volet agglomération)

Vu la recommandation du comité exécutif en date du 7 décembre 2022 par sa résolution CE22 2046;

Il est proposé par M. Alex Norris

appuyé par Mme Dominique Ollivier

Et résolu :

de décréter qu'un document explicatif du budget 2023 et du PDI 2023-2032 pour l'exercice financier 2023 (volet agglomération) soit publié dans un journal diffusé sur le territoire de la Ville, conformément à l'article 474.3 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).

Adopté à l'unanimité.

30.11 1220310012

À 10 h 13, tous les points de l'ordre du jour ayant été étudiés, la présidente d'assemblée, Mme Nancy Blanchet, déclare l'assemblée levée et remercie les membres du conseil pour leur précieuse collaboration et donne rendez-vous pour le dernier conseil d'agglomération de 2022 ce même jour, à 13 h 30.

Nancy Blanchet
PRÉSIDENTE

Emmanuel Tani-Moore
GREFFIER DE LA VILLE

Tous et chacun des règlements et résolutions ci-dessus relatés sont approuvés.

Valérie Plante
MAIRESSE